



Agence d'accréditation et de régulation du secteur
du Conseil et de la Formation en Afrique

SEMINAIRE

La sécurité Juridique et les recouvrements des créances en droit des affaires

CODE : ACFA19/20

Date : 04 – 07 Décembre 2019

Horaires : 32 heures

Public Concerné :

*Magistrats, avocats et leurs collaborateurs,
huissiers de justice

*Juristes de banques / juristes d'entreprises /
responsables juridiques et contentieux

*Directeurs généraux / chefs d'agences

*Cadres des services juridiques et du contentieux
des établissements de crédit (Banques,
Microfinances, Crédit-bail)

*Comptables, administratifs, et autres cadres
d'entreprises qui sont à un niveau de
responsabilité leur permettant d'avoir un impact
sur les processus de gestion et de recouvrement
des créances, au besoin par une procédure
judiciaire adaptée.

*Agents de sûretés : gestionnaires des sûretés
d'autrui, ils se doivent d'être des professionnels
aguerris ;

*Etudiants en fin de cycle : Ce séminaire a une
vertu pédagogique et formative et s'inscrit dans
l'optique du système LMD qui vise la
professionnalisation des formations ;

*Toutes personnes intéressées par la question du
recouvrement des créances et de saisies de
comptes bancaires en droit OHADA.

Prérequis : NON

Lieu : Hôtel MANSEL
Yaoundé - CAMEROUN

**Tarif : 450.000 cfa
(valide 04 jours)**

Les plus de la formation :

- Exposé théorique conforme aux
actes uniformes OHADA
- Echanges techniques avec des
experts du domaine

+ Attestation de participation

+ supports de formation sur clé USB

OBJECTIFS

- Prévenir les impayés
- Pratiquer les saisies conservatoires et attributions
- Pratiquer le recouvrement des impayés
- Définir les principes de la sécurité juridique
- La sécurité juridique des contrats d'affaires

MODULES :

TABLE RONDE N°1 : techniques juridiques de prévention des
impayés et le recouvrement des impayés dans l'espace OHADA

- Optimisation du recouvrement par la mise en place d'une
politique de prévention en amont des risques d'impayés
(prévenir les impayés par les renseignements sur les clients ;
prévenir les impayés par l'élaboration de documents
commerciaux et comptables solides ; prévenir les impayés par
l'amélioration du cadre contractuel, les précautions à prendre
lors de la rédaction des contrats ; sécurisation juridique du
crédit)
- Analyse de crédit et gestion du risque client (analyse du bilan ;
analyse du compte résultats ; analyse du compte client)
- Balance des impayés et procédures amiables de recouvrement :
savoir réagir efficacement en interne face aux impayés afin
d'éviter le contentieux
- Engager le recouvrement judiciaire et optimiser la gestion du
contentieux
- Pratiquer le recouvrement forcé des créances
- Comment réagir face aux procédures collectives des clients
- Le sort des sûretés réelles et personnelles obtenus auprès des
débiteurs

TABLE RONDE N°2 : la pratique des saisies conservatoires et saisies
attribution de créances

- Pratiquer la saisie conservatoire des créances (ne nécessitant
aucun titre exécutoire)
- Choisir et mettre en œuvre la « bonne » procédure pour obtenir
un titre exécutoire en vue de l'exécution forcée
- Mise en œuvre de la saisie-attribution de créances et d'avis à
tiers détenteur en droit OHADA
- La notion de tiers saisi en droit OHADA

Votre certification, notre préoccupation



Modalités d'inscription

- **Faites un E. mail** à acfa.agence@yahoo.com (**objet** : inscription au séminaire du 04 au 07 / 12/19), votre nom-prénom, fonction, entreprise, pays, contact, effectif.
- **Un devis (pro forma)** vous sera envoyé avec les modes de paiement (virement bancaire) + programme de formation (réduction pour +2 inscrits)
- **Faites le paiement** dans les délais
- **Des informations** de participations vous seront envoyés (codes d'accès, attestation d'inscription à la session de formation....)

- Maitriser la procédure de la saisie attribution des créances entre les mains des établissements bancaires
- Les effets et conséquences pratiques de la mise en œuvre de la saisie-attribution
- Maitriser les particularités de la saisie attribution des créances bancaires
- Maitriser la procédure et effets de l'avis à tiers détenteur
- Maitriser les obligations et le régime de responsabilité de la banque comme tiers saisi ou tiers détenteur dans le contentieux de l'exécution sur les avoirs en comptes du débiteur saisi.
- Comment gérer les contestations soulevées par le tiers saisi
- Maitriser le régime des sanctions des obligations du tiers saisi défaillant
- Les difficultés pratiques du banquier dans le traitement des saisies-attributions

TABLE RONDE N°3 : la sécurité Juridique en droit des affaires

- Définition fondamentale
- Les principes
- Elaboration des contrats
- Sécurité des contrats

METHODE PEDAGOGIQUE

→ **Chaque module sera traité sous une approche en plusieurs parties :**

- ✓ Exposé théorique (cadrage par les formateurs),
- ✓ Echanges (questions-réponses),
- ✓ Présentation des problématiques rencontrés par chaque participant dans sa pratique quotidienne et partage d'expériences.
- ✓ Atelier (travaux dirigés et exemples concrets)
- ✓ Des études de cas pratiques qui feront l'objet d'un travail en équipe entre les participants avant la restitution. :

→ **Dispositif d'évaluation :**

- ✓ Évaluation à chaud, tour de table sur l'atteinte des objectifs
- ✓ Synthèse des acquis,
- ✓ Besoins et demandes complémentaires

Ces sessions de formation qui se veut essentiellement pratique est jalonnée d'exemples concrets et de cas pratiques qui feront l'objet d'un travail en équipe entre les participants avant la restitution.

Notre pédagogie favorise les échanges d'expériences pratiques des participants et l'interactivité entre participants et intervenants, le commentaire de modèles d'actes (convention d'hypothèque, commandement, cahier de charges).

ACFA

Yaoundé – Cameroun (lieu-dit derrière le Ministre – Simbock)

N°PRO/CEMAC/GLSD/PAIPJ-RSCFA/O13/10/A

E. mail : acfa.agence@yahoo.com

Tél : (+237) 682 990 930 (WhatsApp professionnel)

Votre certification, notre préoccupation